

DACP

REF : DACP2015069

Signataire : ES/ED/OL

Séance du Conseil Municipal du 17/12/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Avenant n°1 au Marché de fourniture de supercarburant sans plomb, gasoil et G.P.L pour le garage municipal pour les années 2014 à 2017, lot n°3 « GPL ». Approbation du projet d'avenant et autorisation de signature

EXPOSE :

Le marché de fourniture de supercarburant sans plomb, gasoil et G.P.L pour le garage municipal, lot n°3 «GPL » a été attribué, le 9 janvier 2013, à la société TOTAL MARKETING SERVICES, pour une période couvrant les années 2014 à 2017.

Aux termes d'un traité d'apport partiel d'actif, établi par acte sous seing privé en date du 23 avril 2015, la société TOTAL MARKETING SERVICES a apporté à TOTAL MARKETING FRANCE, dans le cadre d'un apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions :

- ses activités liées à la commercialisation des produits pétroliers et services associés en France, constituant une branche complète et autonome d'activité ;
- ses titres de participation assimilés à une branche complète et autonome d'activités détenus dans des sociétés ressortant du domaine de la distribution pétrolière en France ;
- ses titres de participation assimilés à une branche complète et autonome d'activités détenus dans des sociétés ressortant du domaine de la logistique pétrolière en France.

Ce traité a été approuvé lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TOTAL MARKETING SERVICES en date du 1^{er} juin 2015, avec date d'effet juridique ce même jour.

En conséquence, la société TOTAL MARKETING FRANCE est, à compter du 1^{er} juin 2015, substituée de plein droit, par l'effet de la transmission universelle de patrimoine qui en résulte, dans tous les droits et obligations de la société TOTAL MARKETING SERVICES.

Compte tenu de ces éléments, il convient de conclure un avenant de transfert du marché susvisé, dans tous ses droits et obligations, de la société TOTAL MARKETING SERVICES vers la société TOTAL MARKETING FRANCE, avenant n'engendrant aucune incidence financière.

La société TOTAL MARKETING FRANCE sise 562 avenue du Parc de l'Île, 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 531 680 445, apporte toutes les garanties requises.

Il est donc demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver le projet d'avenant n°1 au marché de fourniture de supercarburant sans plomb, gasoil et G.P.L pour le garage municipal pour les années 2014 à 2017, lot n°3 « GPL », et autoriser le Maire à le signer.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 Décembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, MM. TLILI Mohamed, LE HYARIC Patrick, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, Mmes MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. SANON Guillaume, Mme YONNET Evelyne, MM. LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme DUCATTEAU Sylvie	Représentée par :	Mme CHERET Magali
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	Mme MBONDO Thérèse
M. ROZENBERG Silvère	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. SALVATOR Jacques	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme VIGEANT Claire	Représentée par :	M. LOGRE Benoît
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya

Mme LENOURY Nadia représentée par M. BIDAL Damien à partir de la question n° 332

Mme LENZI Ling partie à la question n°369

M. RUER Marc arrivé à partir de la question n°357

Absents : MM AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves

Secrétaires de séance : Mmes PEJOUX Claudine, FAGARD Alice

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015069

Signataire : ES/ED/OL

OBJET :Avenant n°1 au Marché de fourniture de supercarburant sans plomb, gasoil et G.P.L pour le garage municipal pour les années 2014 à 2017, lot n°3 « GPL ». Approbation du projet d'avenant et autorisation de signature

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu l'article 20 du Code des Marchés Publics,

Vu le marché de fourniture de supercarburant sans plomb, gasoil et G.P.L pour le garage municipal, lot n°3 « GPL », conclu avec la société TOTAL MARKETING SERVICES pour les années 2014 à 2017,

Vu le projet d'avenant n°1,

Vu le budget communal,

Considérant qu'aux termes d'un traité d'apport partiel d'actif, établi par acte sous seing privé en date du 23 avril 2015, la société TOTAL MARKETING SERVICES a apporté à TOTAL MARKETING FRANCE, dans le cadre d'un apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions :

- ses activités liées à la commercialisation des produits pétroliers et services associés en France, constituant une branche complète et autonome d'activité ;
- ses titres de participation assimilés à une branche complète et autonome d'activités détenus dans des sociétés ressortant du domaine de la distribution pétrolière en France ;
- ses titres de participation assimilés à une branche complète et autonome d'activités détenus dans des sociétés ressortant du domaine de la logistique pétrolière en France.

Considérant que ce traité a été approuvé lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société TOTAL MARKETING SERVICES en date du 1^{er} juin 2015, avec date d'effet juridique ce même jour et, qu'en conséquence, la société TOTAL MARKETING FRANCE est, à compter de cette date, substituée de plein droit, par l'effet de la transmission universelle de patrimoine qui en résulte, dans tous les droits et obligations de la société TOTAL MARKETING SERVICES,

Considérant que, compte tenu de ces éléments, il convient de conclure un avenant de transfert du marché susvisé, dans tous ses droits et obligations, de la société TOTAL MARKETING SERVICES à la société TOTAL MARKETING FRANCE, avenant n'engendrant aucune incidence financière.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet d'avenant n°1 au marché de fourniture de supercarburant sans plomb, gasoil et G.P.L pour le garage municipal pour les années 2014 à 2017, lot n°3 « GPL », dont l'objet est de transférer ce dernier, dans tous ses droits et obligations, de la société TOTAL MARKETING SERVICES à la société TOTAL MARKETING FRANCE et n'engendrant aucune incidence financière.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant

L'adjoint délégué
Maria MERCADER



Reçu en préfecture le : 18/12/2015

Publié le : 18/12/2015

Certifié exécutoire le 18/12/2015

L'adjoint délégué
Maria MERCADER

